

Vivre à Buschwiller

- ◆ Mot du Maire..... 2
- ◆ Finances.....3,4,5
- ◆ Bâtiments 6
- ◆ Cadre de vie 6,7
- ◆ Urbanisme 7
- ◆ Vie associative ... 8,9
- ◆ Scolaire 10,11
- ◆ CCAS.....11
- ◆ Infos12



Juillet 2019



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Maire

Chers Buschwilleroises et Buschwillerois,

Voilà déjà l'été, et celui-ci a débuté bien chaudement. Malgré tout, votre équipe municipale garde son dynamisme et continue de travailler.

Comme d'habitude ce bulletin « Vivre à Buschwiller » consacre une partie importante à la présentation du budget 2019, ainsi que du compte administratif 2018, toujours positif comme l'année dernière.

Le budget et le compte administratif ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Bien que la dotation de l'État baisse chaque année, nous avons décidé de ne toujours pas augmenter les taxes locales pour les habitants de Buschwiller.

Dans le budget 2019, vous découvrirez les travaux que nous avons prévus pour cette année.

Certains sont déjà réalisés, comme le terrain multisport. Celui-ci, promis à nos jeunes depuis de longues années, et maintes fois ajourné par de longs débats sur son emplacement et sa taille, a enfin vu le jour. Il est installé au centre du village, près de la salle polyvalente, afin de mutualiser son utilisation entre l'école, le périscolaire et les jeunes en extra-scolaire. Le terrain de pétanque, la table de ping pong et les tables de pique-nique ont retrouvé une place. Selon les experts consultés, cet endroit ne nécessite pas d'éclairage public.

D'autres travaux se feront vers l'automne, comme le remplacement de l'ensemble des têtes des lampadaires du village en version LED.

Les travaux de sécurité de la rue de Hésingue ne verront malheureusement pas le jour cette année, puisque que le département, en charge des voiries départementales, ne nous a pas accordé la subvention nécessaire. C'est peut-être partie remise, car le département devra à court ou moyen terme se poser la question de l'état de l'ensemble de la voirie de la rue de Hésingue et envisager sa réfection. A suivre...

L'école a eu l'occasion de découvrir, au fil des saisons, la zone humide. Cette dernière, observée dans le cadre du Gerplan, voit en son année N+2 sa biodiversité multipliée. Notre zone humide se porte donc bien et évolue dans le bon sens.

Je remercie les habitants qui se sont engagés pour la journée citoyenne. Malgré la météo capricieuse, les différents travaux et nettoyages ont pu être effectués. Souhaitons que l'année 2020 mobilise encore plus de Buschwillerois !

J'en profite pour remercier aussi les habitants qui font régulièrement l'entretien des terrains communaux, ainsi que nos bricoleurs-experts en retraite. Là aussi, c'est une participation citoyenne active.

Alors tous ensemble, continuons à faire vivre le cœur de Buschwiller pour le plus grand bien de ses habitants.

Bonne lecture du bulletin « Vivre à Buschwiller » et bonnes vacances à vous et à votre famille.

Votre Maire
Christèle Willer



Finances 2019: Budget 2019

Chaque habitant de Buschwiller peut consulter en mairie le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019. Mme le Maire se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous fournir les explications souhaitées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	695 773 €	Dépenses	240 668 €
Recettes	860 230 €	Recettes	262 335 €
Résultat de Fonctionnement	164 457 €	Résultat de l'Investissement	21 667 €
Résultat de l'exercice 2018			186 124 €

Résultat de clôture 2017 Investissement 13 993 €

Résultat de l'exercice 2018 Investissement excédent 21 667 €

Total de résultat de clôture 2018 Investissement 35 660 €

Résultat cumulé de clôture pour l'année 2018	200 117 €
Investissement	35 660 €
Fonctionnement avec excédent reporté	164 457 €

Les investissements 2018 ont été les suivants : la modification de notre PLU, la signalétique de la zone humide, l'ADAP de la rampe d'accès de l'église, le panneau « Bienvenue » à l'entrée du village, la mise en souterrains des réseaux rue St-Martin et rue des Landes, de nouveau spots sur la scène de la salle polyvalente, l'installation fibre de la mairie et de la salle polyvalente,...

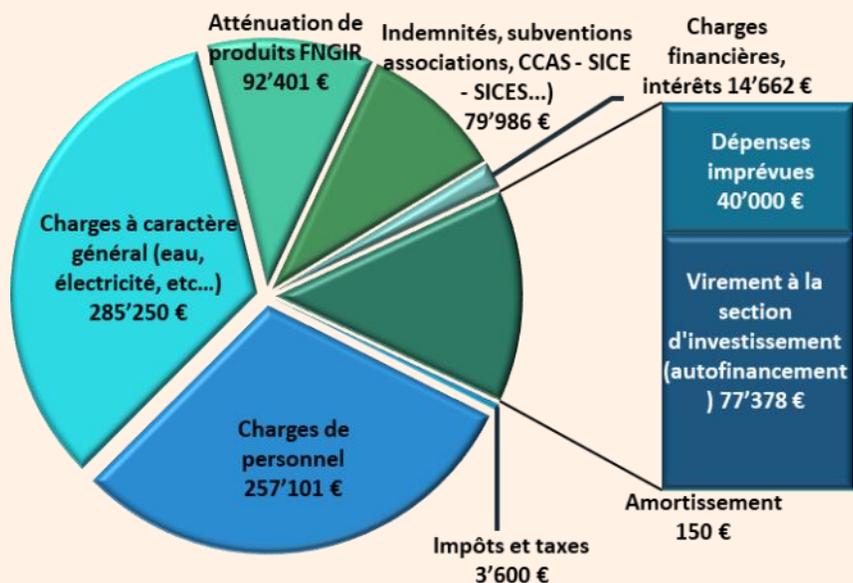
Dépenses de Fonctionnement 2018: 695 772 €



Finances 2019: Budget 2019

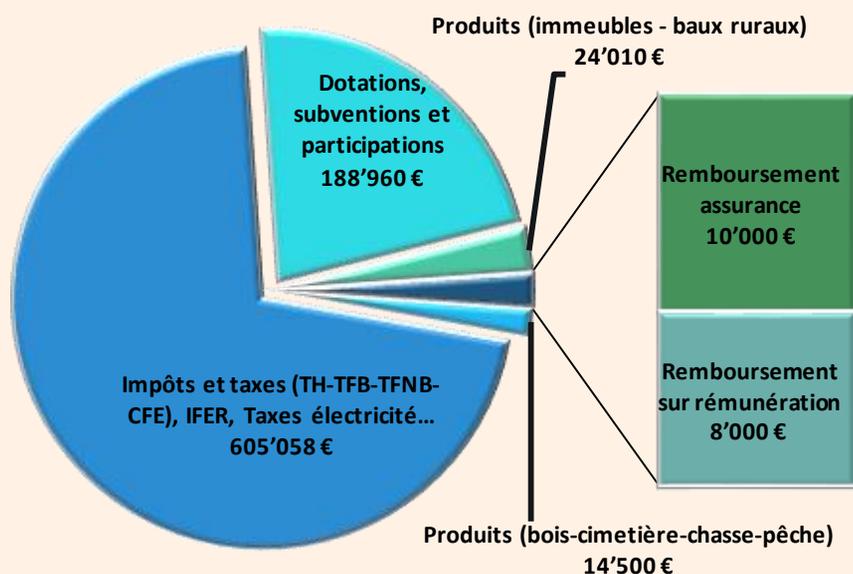
Début mars, le conseil municipal a été invité à une réunion d'orientation budgétaire. Le budget 2019 a été vu en détail, chacun a eu ainsi l'occasion de s'exprimer et de débattre sur ce sujet. Des choix ont été faits lors de cette réunion avant la finalisation du budget.

Dépenses de Fonctionnement 850 528 €



C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale): le budget du CCAS, d'un montant annuel de 18'000 €, est complété par la commune. Pour 2019, la somme de 10'521 € lui sera versée.

Recettes de Fonctionnement 850 528 €



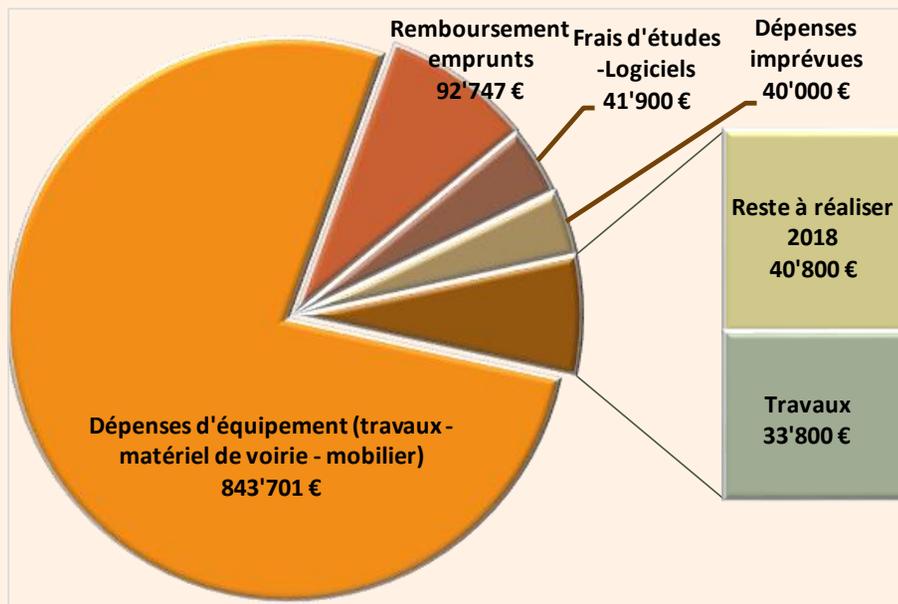
Taxes locales: lors du vote du budget 2019 le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taxes pour ne pas alourdir les charges des Buschwillerois.

Les dotations de l'Etat (DGF) continuent de baisser. En 2014 c'étaient 101'265 €, en 2019 nous en sommes à 73'724 €. Il est par conséquent impératif d'analyser à fond la situation financière de la commune en 2019 et, le cas échéant de prendre les mesures qui s'imposent.

Nature de la taxe	Taux 2019	Produits prévisionnels 2019
TH Taxe d'habitation	19,72%	361'270 €
TFB Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,76%	171'784 €
TFNB Taxe foncière sur les propriétés non bâties	88,25%	21'004 €
Total		554'058 €
FNGIR participation au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources		-65'401 €
RESTE		488'657 €

Finances 2019: Budget 2019

Dépenses d'Investissement 1 092 948 €



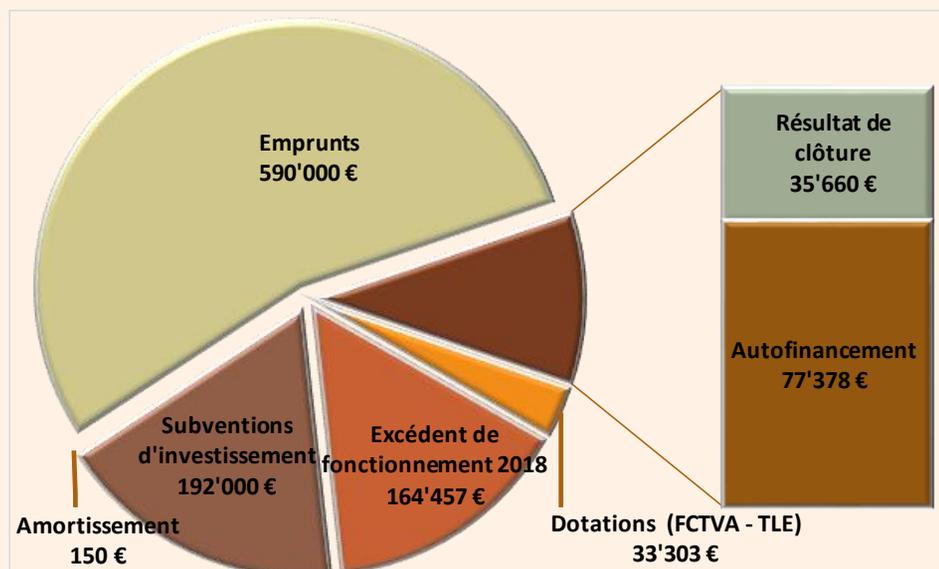
Travaux d'investissement 2019

Dépenses d'équipement 843'701 €: sont prévus la mise en place d'un terrain multisports, le changement des lampadaires en luminaire LED pour l'ensemble du village, le crépi et l'accessibilité de la maison communale, des travaux de sécurité rues des Fleurs et des Ecureuils, des correcteurs acoustiques au périscolaire et la petite salle Albert Schweitzer, ...

Travaux 33'800 €: sont prévus les différentes maîtrises d'ouvrages, travaux de réaménagement, ...

Reste à réaliser 40'800 €: Ce sont pour l'essentiel la modification du PLU, des aménagements et outillages de voirie, diverses réparations et des frais d'étude

Recettes d'Investissement 1 092 948 €



La commune devrait obtenir diverses subventions d'un montant total de 70'000 € pour les différents travaux effectués.

Tableau récapitulatif des emprunts

Emprunts	Année de réalisation	Montants empruntés	Dernière échéance	Taux %	Annuités	Capital restant dû au 01 /01 /2019
Travaux de voirie	2004	300 000 €	avril 2019	4,10 %	13 438 €	13 438 €
Travaux de voirie	2015	400 000 €	mars 2025	1,51%	43 171 €	269 818 €
Total annuités 2019					56 609 €	283 256 €

Notre capacité de désendettement est inférieure à 3 ans; nous avons donc largement la capacité de contracter un nouvel emprunt le cas échéant.

Bâtiments

Rénovation de l'aire de jeux de l'école de Buschwiller

Mise en place en 2005, l'aire de jeux de l'école "les Tilleuls" a montré d'importants signes de faiblesse et avait besoin d'une profonde rénovation. Bien que rénové en 2011, son pourtour s'effritait, érodé par les intempéries. En effet, l'enrobé supporte très mal les variations de températures et travaille différemment avec du sol souple. Conséquence: au bout d'un certain temps, le décollement est inévitable. La commune a donc décidé de faire remplacer la périphérie du sol en asphalte par du béton. La sécurité a également été améliorée au niveau de la perche. L'entreprise Ludoparc a réalisé les travaux pendant les vacances de Pâques pour un montant de 6'681 €.



Stores de l'école maternelle

La chaleur lors des périodes caniculaires en été incommode les élèves et les maîtresses de l'école maternelle. Bien que l'école, comme l'ensemble du bâtiment, soit classée BBC et dispose de lamelles intérieures pour ses fenêtres, l'effet climatique de ces dernières années se fait indubitablement ressentir. Afin d'améliorer le confort des salles de classe, six stores brise soleil orientables en aluminium laqué, manœuvrés par des moteurs électriques avec télécommande, ont été mis en place par l'entreprise EMG pour un montant de 9'144 €. Pour éviter que les stores ne soient endommagés, les jeux de ballons sont désormais interdits dans la cour de l'école, de jour comme de nuit, aussi bien en période scolaire que durant les vacances.



**JEUX DE
BALLONS
INTERDITS**

Cadre de vie

Déco Pâques

Début avril, plus aucun doute, c'est bientôt Pâques, les sympathiques lièvres qui fleurissent aux quatre coins du village sont l'œuvre de talents cachés parmi le personnel communal. Merci à elles et à eux.



Cadre de vie

Opération combinée Haut-Rhin propre et Journée citoyenne

La météo n'était vraiment pas de leur côté, et pourtant une trentaine de bénévoles, adultes et enfants, se sont retrouvés le 4 mai pour une opération combinée Haut-Rhin propre et journée citoyenne. Armés de sacs poubelle, de pinceaux, de pelles, de balais, tous ces courageux ont nettoyé, rénové, planté et rangé à tout va, un peu partout dans la commune, avant de se retrouver pour un en-cas revigorant. Merci à eux d'avoir bien voulu consacrer quelques heures de leur temps libre pour faire en sorte que Buschwiller reste un endroit où il fait bon vivre. "À refaire" a été le mot d'ordre.



SIAEP Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable

Selon décision du comité directeur, à compter de la facturation du 2^e semestre 2018, le prix de l'eau est à 1,45 € HT le m³ et le prix de la location du compteur est à 21 € TTC par semestre.

Qualité de l'eau : les analyses sont maintenues environ tous les deux mois et elles peuvent être consultées sur le tableau d'affichage dans chacune des trois communes membres du syndicat ainsi qu'à la station de pompage à Wentzwiller. L'eau peut être consommée sans restriction.



Travaux réalisés en 2018: réparations et entretien du réseau d'eau, recherches de fuites, achat d'une pompe de chloration et d'un pont de levage, achat de compteurs.

Travaux programmés en 2019: rénovation rue du 11 Novembre à Wentzwiller, achat de pompes.

A noter: tout remplissage de piscine doit faire l'objet d'une autorisation préalable du SIAEP. Après autorisation et seulement dans ce cas, le 1^{er} remplissage donne lieu à exonération des taxes d'assainissement.

Nuisances sonores



Avec le retour des beaux jours, il n'est pas inutile de rappeler le règlement concernant les bruits répétés et intempestifs du voisinage. Horaires auxquels le bruit est toléré :

- du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- le samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le bruit est interdit le dimanche et les jours fériés, sauf dans le cas d'interventions urgentes.

Appeler les Brigades Vertes au 03 89 68 52 98 ou la gendarmerie au 17

L'arrêté municipal correspondant, ainsi que d'autres, par ex. concernant le brûlage des végétaux, l'entretien de la voirie ou les déjections canines sont disponibles sur le site internet www.buschwiller.fr, → Information → Environnement, en bas de page.

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

Après l'avis favorable du commissaire enquêteur, la modification 2019 du PLU (plan local d'urbanisme) a été approuvée par le conseil municipal le 25 février dernier et est entrée en vigueur le 1^{er} avril. Il s'agit principalement de simplifications et harmonisations des textes originaux du règlement. Le PLU peut être consulté en mairie, ou sur le site internet www.buschwiller.fr, → Information → Urbanisme



Evènements, vie associative

Concert des Rois des Mini-Liberties



L'audition de l'école de Musique de Buschwiller, baptisée "les Mini-liberties", nous a proposé le 10 janvier 2019 un réjouissant spectacle à la salle Albert Schweitzer pour entamer cette nouvelle année dans la joie et la bonne humeur. Etaient présents surtout les parents et amis, le but de cette manifestation étant de montrer au public l'étendue du talent des jeunes qui fréquentent cette école. L'école a proposé pour la première fois cette année un éveil musical encadré par Leslie Veal. Ces cinq bambins âgés de 5 ans nous ont livré une version revisitée de "Vive le vent" mêlant danse et tambours, le but à cet âge étant de les familiariser avec l'univers des sons, des rythmes et du chant. S'en sont ensuite suivis les différents

groupes des plus grands qui ont déjà débuté l'apprentissage d'un instrument à vent (flûte, clarinette), d'un cuivre (trompette, trombone et euphonium), d'un bois (saxophone) et de percussions (la batterie); chacun était fier de présenter avec son professeur un morceau choisi et travaillé pour l'occasion. En dépit des niveaux hétérogènes liés à l'âge et avec l'aide des plus "expérimentés", le pétillant chef Christophe a présenté deux morceaux communs "Ai se eu te pego" de Michel Telo et un morceau de Jurassic Park. Ces talents, une fois leur examen de 1^{er} cycle en poche (présenté en général après 4 - 5 ans de solfège et de pratique d'instrument), pourront intégrer l'harmonie des adultes, si chère aux Buschwillerois et Buschwilleroises pour ses nombreuses manifestations de qualité. La finale du show a été assurée par le duo de choc de saxophonistes, Léo et Julien, qui nous ont présenté leur adaptation endiablée de "Feel it still". Le verre de l'amitié autour de la galette des rois a couronné ce sympathique moment. Longue vie à cette école, tout comme à son harmonie, et rendez-vous est pris pour décembre 2019 pour le toujours apprécié et réputé concert de Noël.



Jean-Claude Gianadda en concert



Après un concert en Moselle et un autre prévu en Belgique, Giannada, que l'on surnomme « le Troubadour du Bon Dieu », a fait un crochet par Buschwiller le dimanche 10 février pour animer une veillée de rencontre en chansons et prières à l'église, répondant ainsi à une invitation du conseil de fabrique.

Malgré un avis de tempête, plus de 320 personnes sont venues de toute la région pour écouter cet auteur, compositeur et interprète ayant plus de 1000 titres à son répertoire.

Ses messages de paix, de fraternité, d'espérance, complétés par sa foi et son dynamisme communicatif et entraînant ont enchanté le public qui a largement participé en chantant avec lui. Un après-midi mémorable.

Evènements, vie associative

Ah la belle expo !

L'exposition de peinture et d'art 2019 a bien démarré, d'une part avec le plein d'exposants, ensuite avec une affluence inattendue au vernissage. Samedi matin, le jury n'a pas pu faire autrement que de dépasser l'horaire imparti pour le choix des œuvres à primer. Il faut dire que la tâche n'était pas facile, tant nous avons été gâtés, aussi bien par la variété que par la qualité de ce que les artistes de tout bord nous ont apporté. Les visiteurs ont tous trouvé une ou plusieurs œuvres à leur goût et ne se sont pas fait prier pour soutenir par leur vote tel ou tel artiste qui leur tenait à cœur. Le palmarès a été dévoilé le dimanche à 17 h, une heure après la clôture du vote du public. Le jury a décerné son 1^{er} prix à Isabelle Vonesch, le 2^e prix à Muriel Keller, le 3^e prix à Simone Klein, et le prix d'encouragement à l'école "les Tilleuls" de Buschwiller. Quant aux prix du public, après décompte des voix, le 1^{er} prix est revenu à Françoise Schurck, le 2^e prix à Barbara Boeglin, le 3^e prix à Christine Maurer-Bertelli, et le prix d'encouragement à Christine Riand.



Soirée annuelle de la Musique Liberté



L'auditoire du concert annuel de la société de musique Liberté s'est, cette année-ci, régalé d'airs, pour certains relégués aux oubliettes, et qui ont ressurgi dans les mémoires, avec tous les souvenirs qui vont avec. L'orchestre des jeunes a "ouvert le bal" avec deux morceaux consacrés à des héros qui font rêver, dont "Pirates des Caraïbes", sous l'œil averti d'un perroquet, bien sûr. L'harmonie des adultes nous a emmenés de l'autre côté de l'Atlantique, certaines œuvres laissant aux solistes la possibilité de surprendre le public par leur talent. Et puis, les tubes! Qui n'a pas eu envie de fredonner "Hey, Jude, don't make it bad", ou bien de se laisser bercer par les plus grands succès de Charles Aznavour, notre chanteur "forme, formidable" et inoubliable. Une très belle soirée, pour laquelle le public n'a pas été avare d'applaudissements.



Le cercle d'histoire BUCHHOLZ au foyer des aviculteurs à Wentzwiller

Baptisée „Wenzweiler hier, Wentzwiller aujourd'hui“, l'exposition 2019 a retracé les grandes réalisations du village depuis 1900 à nos jours. A travers différents ateliers dont l'arrivée de l'électricité, la construction de l'école en 1913, la mise en œuvre du chemin de Buschwiller vers Wentzwiller (1935-1945) ou encore l'évacuation dans les Landes en 1939, autant de souvenirs souvent bien enfouis dans nos mémoires ont captivé les visiteurs qui ont pu voyager dans le temps en s'arrêtant par ci par là, à un événement particulier de l'évolution du village. L'arbre généalogique des familles Wanner a suscité beaucoup d'intérêt. Le premier Wanner qui fut maire de Wentzwiller se prénomme Jean et est cité en 1695.

Également très appréciée fut la maquette de la cathédrale Notre Dame de Paris, dont la charpente vient de partir en fumée, réalisée et présentée par Richard, le doyen du cercle d'histoire. Depuis 2018, le BUCHHOLZ met à l'honneur une société locale. Cette année-ci les membres ont travaillé sur l'historique de la chorale Ste Cécile de Wentzwiller. En 2020, dans le cadre de la salle polyvalente de Buschwiller, le cercle d'histoire évoquera l'évolution de Buschwiller et les moyens de locomotion. Et c'est la musique Liberté créée en 1900 qui sera mise à l'honneur pour ses 120 ans.

Les réunions du cercle d'histoire ont lieu tous les 3^e mercredi du mois à 19h dans la petite salle A. Schweitzer et chaque nouvel arrivant est le bienvenu.

Scolaire (document remis par l'Ecole)

Sorties et événements à l'école de Buschwiller

La zone humide de Buschwiller: grâce à la mairie, nous avons pu découvrir une zone humide préservée pour les animaux au sein de Buschwiller. Nous y sommes allés à chaque saison, afin de découvrir la nature sous un nouveau jour : en automne, en hiver, au printemps, et bientôt en été. Ce fut l'occasion de voir les arbres et les buissons se transformer, les animaux et les insectes se développer.

En automne



En hiver



Au printemps



Croquis par Mme Ploneis



En janvier, rencontre avec Kevan, auteur-illustrateur et spectacle à la Comète



En février, le traditionnel Carnaval

Les parents se sont chargés des pâtisseries et des beignets



En mars, sécurité routière avec la gendarmerie



En mai, présentation de l'école de musique.

En mai également, une projection privée de Transylvania 3, organisée par la commission jeunesse de la municipalité, agrémentée de sirop et de pop-corn



Scolaire (document remis par l'Ecole)

Un mot des élèves de CE2-CM1-CM2 de Buschwiller

Dans le cadre de l'action « Haut-Rhin Propre », nous les élèves de Buschwiller, nous nous sommes rendus dans notre village pour faire un peu de nettoyage. Le vendredi 29 mars 2019, nous avons donc sillonné les rues et avons ramassé tous les déchets que nous avons pu trouver. Voici le fruit de notre récolte:



Nous sommes vraiment déçus par la quantité de déchets que nous avons pu trouver en l'espace d'une heure, juste à nos pieds... Et ce qui nous a le plus choqué, c'est le nombre incroyable de mégot de cigarettes que les adultes peuvent jeter dans la nature, dans les rues, un peu partout. Nous avons effectué une recherche et avons vu qu'un mégot de cigarette mettait plus de 2 ans à se dégrader. S'il vous plaît, faites attention à vos gestes du quotidien qui ont de graves conséquences sur NOTRE AVENIR !

CCAS

Les enfants à l'honneur à Buschwiller

Le premier samedi de février a eu lieu la traditionnelle fête combinée des bébés, du lâcher de ballons et des fenêtres de l'Avent. Une cordiale bienvenue a été souhaitée à Damien, Briec, Tilian, Alexis, Yann et Freya, nés en 2018. Leurs prénoms le montrent, la parité n'était pas de mise l'an dernier.



Après l'hommage aux bébés et à leurs parents, place aux gagnants du lâcher de ballons du petit déjeuner citoyen du 8 juillet 2018; nous avons vu les ballons partir vers le sud dans un magnifique ciel bleu, il n'est donc pas étonnant que les cartes-réponse renvoyées



proviennent toutes du Jura suisse après avoir parcouru 50, 38, 11.5 et 9 km. Puis ce fut le moment attendu par les enfants inscrits au concours des fenêtres de l'Avent; c'est avec une grande attention et curiosité qu'ils ont regardé le film réalisé à partir des photos de leurs fenêtres. Parents, enfants et organisateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour de beaux moments d'échange et de convivialité.



Opération tulipes à cœur

Le temps était plutôt de saison, les 1er et 2 mars pour l'opération "tulipes à cœur" 2019. Malgré le ciel gris et pluvieux, les bénévoles du CCAS ont installé leur table pliante, le vendredi à la sortie de l'école, puis le samedi devant l'atelier communal. Les tulipes ont eu un tel succès que les 125 bouquets commandés étaient vendus dès 10.30 h samedi matin. Le produit de la vente, 812.50 €, a été remis à l'Institut de recherche en hématologie et transplantation de Mulhouse par l'intermédiaire de l'Union frontalière des donneurs de sang bénévoles. Un grand merci aux Buschwilleroises et aux Buschwillerois pour leur générosité.



Infos

Affections médicales et permis de conduire



Vous êtes titulaire du permis de conduire et vous êtes atteint d'une affection médicale risquant de compromettre la sécurité routière, vous devez passer un contrôle médical. Les affections médicales incompatibles avec le maintien du permis sont réparties en différentes catégories, allant de la classe I: pathologie cardio-vasculaire à la classe VI: pathologie métabolique et transplantation; la liste complète se trouve sous <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/16/INTS1733038A/jo/texte>.

Parmi les affections cardio-vasculaires, il nous paraît important de souligner, entre autres, l'accident vasculaire cérébral (AVC), les coronaropathies, ainsi que les troubles du rythme cardiaque et de la conduction. Le diabète, quant à lui, est mentionné en classe VI: pathologie métabolique et transplantation.

Le contrôle doit être effectué par un médecin de ville agréé par le préfet. Ce médecin ne doit pas être votre médecin traitant. La liste des médecins agréés est disponible sous www.haut-rhin.gouv, rechercher "médecins agréés", choix Liste médecins agréés du Haut-Rhin. Si le résultat du contrôle est favorable, votre permis sera à renouveler en ligne.

Si vous ne passez pas de contrôle médical et que vous êtes responsable d'un accident dû à une pathologie incompatible avec la conduite, vous n'êtes pas couvert par votre assurance.

Pour de plus amples informations, consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2686> ou <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/permis-conduire-contrôle-medical-raisons-sante>

Démarchage abusif

Avec le retour des beaux jours, les démarchages à domicile reprennent pour diverses prestations, telles que traitement de charpente et de façade, isolation, étude énergétique, peinture de volets, étude de l'eau...

Quelques mesures simples de vigilance peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Il ne faut pas laisser entrer les vendeurs chez soi.
- La personne démarchée doit exiger les coordonnées du vendeur (demander à ce qu'il vous présente une carte professionnelle) ainsi que les coordonnées de son entreprise.
- Si seulement un numéro de portable est présenté, il faut s'interroger.
- Il ne faut pas accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître une période de sept jours de rétractation.
- Il ne faut pas payer à l'avance et ne pas accepter de livraison anticipée, sous le délai des sept jours.
- Un accord par téléphone doit être validé par un écrit que l'on signe.
- Un enregistrement informatique n'a aucune valeur.
- En cas de sollicitation suspecte ou agressive, nous vous invitons à contacter la gendarmerie de Saint Louis (actuellement basée à Kembs) afin de déposer plainte.



Opération Stop pub

Saint Louis Agglomération renouvelle son action "Stop pub"; des autocollants à apposer sur votre boîte aux lettres sont à disposition au secrétariat de mairie.

